



Association « Chemins d'avant »

Mairie 05320 La Grave

ASSOCIATION CHEMINS D'AVANT

Compte-rendu de l'assemblée générale du Vendredi 16 Août 2024

La 13ème assemblée générale de l'association Chemins d'Avant s'est tenue le 16 Août 2024 à la mairie de La Grave, en présence de 27 participants, dont M. Jean-Pierre PIC, Maire de La Grave.

① Introduction, par M. LAVENANT

M. LAVENANT revient sur les origines et la création de l'association en 2011.

A l'époque, l'offre principale faite aux randonneurs était : Les Lacs et Le Téléphérique. Comment mettre alors en valeur notre patrimoine de sentiers ? Comment répartir les randonneurs sur l'ensemble de notre territoire ? C'est ainsi qu'est né le projet des Chemins d'Avant : réhabilitation des sentiers qui existaient auparavant; balisage sur le terrain et édition d'un guide pour donner de la visibilité aux sentiers existants.

Les faits sont là aujourd'hui : plus de 5 000 guides vendus depuis la création ; plusieurs dizaines de milliers de consultations et de téléchargements des fiches sur le site de l'association; certains sentiers qui n'existaient plus sont à présent bien fréquentés (le sentier n°4 « Le Vallon de Martignare » ou le sentier n°8 qui monte sur le plateau d'Emparis par La Berche, avec un référencement par Le Parc des Écrins et par le département pour ce dernier).

Il est probablement temps aujourd'hui que ce patrimoine, ainsi que sa responsabilité, soient transférés vers les communes de La Grave et de Villar d'Arène, afin d'assurer la pérennité des sentiers. Car malgré le soutien fort de la commune de La Grave, une association dépend beaucoup de ses bénévoles, et le renouvellement des membres au sein de l'association Chemins d'Avant n'est pas évident.

M. LAVENANT remercie ensuite M. François JACQUIER pour le travail qu'il a accompli depuis 10 ans pour l'association : il s'est occupé, chaque année, de la remise en état des sentiers avant l'été, et c'est grâce à son travail que nos chemins se trouvent aujourd'hui en bon état.

Avant de passer à l'état des lieux sentier par sentier, M. RAMA demande la parole afin d'apporter un rectificatif au compte rendu de l'année précédente, dans lequel il est noté des « problèmes récurrents » à la Celle des Juges, alors qu'il s'agit en fait d'un effondrement sur le sentier Paul-Louis Rousset. M. RAMA demande à ce que le rectificatif suivant soit apporté :

« Il est rapporté des problèmes récurrents sur le sentier Paul-Louis Rousset à la Celle des Juges, mais en plus, j'ai signalé à l'époque un effondrement significatif au-dessous d'une de mes maisons, menaçant ses fondations. Cela a demandé la pose d'une signalétique pour garantir la sécurité du passage. Comme je vous l'ai dit en Juillet, Monsieur Le Maire, j'ai pu heureusement réparer avant l'hiver cet effondrement. Je demande donc un rectificatif à ce compte-rendu, en indiquant cet effondrement qui avait été omis. »

②Etat des lieux sur les sentiers, par M. François JACQUIER

Avant de présenter son bilan, M. François JACQUIER annonce à l'assemblée que ce sera sa dernière saison sur les sentiers de Chemins d'Avant. Depuis 10 ans, il a travaillé à la remise en état des sentiers et il tient à remercier ceux qui l'ont aidé dans cette tâche, ainsi que les bénévoles et les employés communaux. Il ajoute que, si les sentiers sont en si bon état, c'est aussi grâce aux randonneurs et à leurs passages. C'est ce passage qui permet aux sentiers de s'entretenir et de devenir de plus en plus visibles.

Globalement, son bilan sur les sentiers est très positif : il y a de plus en plus de sentiers « clés en mains », sur lesquels il n'y a plus besoin de faire de gros travaux. On arrive ainsi sur une sorte « d'âge d'or » des Chemins d'Avant, avec des chemins très agréables à pratiquer. Et à part un ou deux cas extrêmes, on peut dire qu'il y a comme une pérennisation de tous ces sentiers.

M. François JACQUIER présente ensuite son bilan, sentier par sentier (voir son document « Compte rendu Chemins d'avant 2024 »).

Quelques observations :

- Sentier n°2 « Les Plagnes » : problématique par rapport à la piste de ski et à l'érosion (beaucoup de pluie cette année, ce qui a impacté les sentiers et a rendu l'endroit boueux et moins praticable).

Concernant cette problématique, par rapport aux pistes de ski : il y aurait éventuellement une convention à mettre en place avec la commune, car des travaux d'aménagements sont faits avant l'ouverture de la station et qu'il y a des potelets qui sont sur le tracé des pistes de ski. Il faudrait que ces poteaux soient enlevés avant la préparation des pistes, afin qu'ils ne passent pas dans la dameuse. Envisager une contractualisation sur ce point avec la commune ?

- Sentier n°4 « Le Vallon de Martignare » : sentier bien praticable, lorsque la passerelle est en place. Cette problématique de la passerelle est récurrente, surtout lorsqu'il y a des crues.

M. Christian SIONNET intervient pour dire qu'il est important de s'assurer que cette passerelle soit bien en place pendant la saison, car ce n'était pas le cas ce mois de juillet et que ce très beau circuit est signalé comme étant un sentier facile.

M. Denis LAVENANT explique que les 2 passerelles de Chemins d'Avant ont été emportées au mois de décembre et qu'il a fallu ensuite trouver de la main d'œuvre pour les remettre en place (5 ou 6 personnes). Les bénévoles n'étant pas toujours présents sur place, comment peut-on faire pour s'assurer que ces 2 passerelles, stratégiques pour les chemins du canton, soient remises en place quand elles sont emportées ?

- Sentier n°5 « Le Vallon de La Buffe » : La passerelle a été renforcée, rehaussée et fixée sur un bloc.
- Sentier n°7 « Le Bois des Fréaux » : sentier compliqué. Mettre un câble ? Changer le code couleur pour le passer en rouge ?
- Sentier n°8 « La Berche » : belle réalisation, un des sentiers les plus fréquentés et qui s'est amélioré d'année en année.

DL

- Sentier n°13 « Le Cruq des Aiguilles » : sentier symbole pour Chemins d'Avant, qui a été retracé il y a deux ans à la mini pelle entre La Saulce et Puy Garnier, et qui est très pratiqué à présent depuis les Hyères. C'est une magnifique boucle pour aller au refuge du Goléon et c'est un des points d'accès au Tour des Aiguilles d'Arves sur le canton. Ce sentier a aussi été amélioré par la pose de 5 ou 6 passages canadiens par l'AFP (une trentaine de passages canadiens ont été installés sur l'ensemble de la commune).
Sur ce parcours, il est noté la présence de nombreux restes d'éclats d'obus et de limaille (au niveau du kairn, avant le replat qui mène au Paquier du Roi) : une coulée de neige a alimenté ce parterre. Il faudrait nettoyer ce secteur car cela pourrait être dangereux.
Signaler en mairie, si possible avec le point GPS, ce genre de découverte (reste d'obus, plastiques etc.).
- Sentier n°14 « Le Col de Martignare » : sentier très sauvage, avec un passage un peu exposé. Signaler auprès de l'Office du Tourisme que ce sentier est en fait un sentier haute montagne.
- Sentier n°16 « Le Sentier Paul-Louis Rousset » : érosion sous La Celle des Juges et sous la Chapelle Notre Dame de Bon Repos. Travail des communaux, ainsi que de M. RAMA à La Celle des Juges, pour permettre le maintien du sentier.
- Sentier n°17 « La Brèche Pacave » : descente de la moraine dangereuse, avec de l'érosion et des passages VTT. Une réflexion est menée pour essayer de contourner cette zone, sous le Clot de La Cala. Malheureusement, il n'y a pas vraiment de sentier existant, même si les cartes IGN le mentionnent. Il faudrait travailler avec le Téléphérique à retracer ce sentier, qui a été abimé lors des travaux pour amener l'électricité. Le Téléphérique, qui utilise la carte des Chemins d'Avant d'un point de vue touristique, aurait tout intérêt à ce que les sentiers dont ils font la promotion soient en bon état. Ce point avait déjà été abordé lors de la précédente AG.

③ Les retours des randonneurs, par l'Office du Tourisme

Quelques remarques, mais pas de gros problèmes mentionnés (en dehors de La Brèche Pacave).

Les remarques concernent les problèmes de fauchage en début de saison et quelques problèmes de balisage.

Point important : il n'y a plus du tout de remarques concernant le sentier n°13 « Le Cruq des Aiguilles », ce qui montre que les travaux conséquents qui ont été faits sur ce sentier étaient vraiment nécessaires.

④ Intervention de M. Jean-Pierre PIC, Maire de La Grave

M. Jean-Pierre PIC propose un tour d'horizon des actions menées par la commune sur les sentiers.

- L'année a été difficile, avec la crue du mois de Décembre et celle du 21 Juin, ce qui a engagé des frais importants pour la commune. Néanmoins, elle s'est donnée les moyens d'agir sur les sentiers en embauchant, dès le mois de mai, trois personnes qui ont travaillé à la remise en état des chemins jusqu'à la fin du mois de Juillet.
- Concernant le Tour des Aiguilles d'Arves : reprise des réunions avec les communes voisines de Savoie à l'automne.
- Travaux sur les pistes du Chazelet : réengazonnement afin d'obtenir une pelouse propre pour recevoir la neige + création de pièges à neige.

OL

- Départ du GR54 sous la Grave : travaux prévus sur le pont romain qui s'est avachi + mise en place d'aménagements.
- Concernant les passerelles : la commune a été sollicitée pour la remise en place de la passerelle sur le Gâ (lors des portages, avec l'hélicoptère). M. Jean-Pierre PIC précise que la commune adhère tout à fait à ce genre de demande.
- Avec Natura 2000 + aide du département : obtention d'une personne supplémentaire pour pouvoir faire de l'itinérant sur nos sentiers, afin d'informer les randonneurs et de faire de la prévention (patous, tenue des sentiers etc.) : projet reconduit pour l'année prochaine.
- Travail avec l'AVAG (association qui a créé les sentiers VTT) pour essayer de sortir au maximum leurs sentiers des sentiers pédestres.

⑤ Les principales réalisations en 2023/2024

. Mise en place (remplacement) des deux grands panneaux cassés au Chazelet et à Villar.

. Remise en place des deux passerelles et réhausse de celle du Ga (voir Photos).

. Finalisation du sentier 13 entre la Saulce et Puy Garnier.

. Mise en place par l'AFP d'une trentaine de passages canadiens (Voir Photos).

⑥ Les projets pour 2024/2025

. Fabrication et mise en place de 2/3 bancs (sentier des mules, point Alt 2156 au bord du plateau, bosse des AYES face à la chapelle) : l'association peut financer les matériaux + contribuer à l'héliportage si nécessaire.

. Réhabilitation du sentier menant aux AYES (belvédère).

. Mise en place des deux câbles itinéraires 7 et 4 : sous la Pierre Farabo pour le n°7 et au niveau des ardoisières pour le n°4.

. « Déviation » du sentier 17 sur la grande moraine par le Clos de la Cala et le Clos des sables (voir avec la SATA) : l'association n'a pas les moyens de faire ce travail seule, il faut une collaboration forte avec la SATA et donc envisager une réunion de travail avec eux.

. Enclenchement du projet de normalisation (PDIPR) pour le réseau de sentiers (avec les communes) : ce point est vital pour la pérennisation de nos sentiers. Il faut que nos sentiers balisés avec nos codes couleurs puissent être harmonisés avec la signalétique départementale, pour que l'on puisse à terme bénéficier des aides et subventions du département pour l'entretien des sentiers. Pour cela, il est nécessaire que les deux maires du canton enclenchent le projet et désignent une personne comme chef de projet. L'association Chemins d'Avant est prête à collaborer.

. Mise en place d'un QR Code sur les grands plans pour avoir accès directement au site et télécharger les itinéraires ou les traces GPS.

. Mise en place d'une table d'orientation aux bancs : réactivation de la demande auprès de Monsieur Le Maire.

. Réactivation du réseau des parrains des sentiers : pour signaler les problèmes sur les sentiers et contribuer à l'entretien de chaque sentier.

n

⑦ Présentation du rapport financier de l'association, par M. Robert JACQUIER

L'association a peu dépensé cette année (485,16 €) et dispose d'une trésorerie de 13 661,29 €. Cela peut sembler important, mais cette somme est nécessaire en prévision de la future réédition des topos (en 2026, 1 000 topos à 6,80 € l'unité) + les différents projets (participation à l'installation des bancs, à la table d'orientation) + la facture pour M. François JACQUIER qui n'a pas encore été décomptée cette année pour l'entretien annuel des sentiers.

La subvention municipale n'apparaît pas (2 500 €), car elle a été comptabilisée lors des comptes précédents.

M. JACQUIER remercie particulièrement la famille FERNANDES, ainsi que M. GRAVIER pour leurs dons importants faits à l'association. Il est rappelé, à cette occasion, que les dons faits à Chemins d'Avant donnent droit à une réduction d'impôts.

M. JACQUIER quitte sa fonction de trésorier à l'issue de cette assemblée générale.

M. Christian CHIRAC, membre du bureau depuis l'origine de l'association, propose de prendre la succession de M. JACQUIER.

M. LAVENANT remercie M. CHIRAC de sa proposition, ainsi que M. JACQUIER pour le travail accompli durant toutes ces années.

Avant de passer aux différents votes et de clôturer cette assemblée, M. LAVENANT remercie également l'ensemble des bénévoles de l'association, ainsi que M. Jean-Pierre PIC, M. Philippe SIONNET et Mme Elodie LEFEBVRE pour leur présence à cette réunion.

⑧ Les votes et renouvellement du bureau

- Le bilan moral et le bilan financier de l'association sont mis au vote de l'assemblée.

Le bilan moral est approuvé par 30 voix pour (dont 7 pouvoirs) et 11 voix contre (dont 7 pouvoirs).

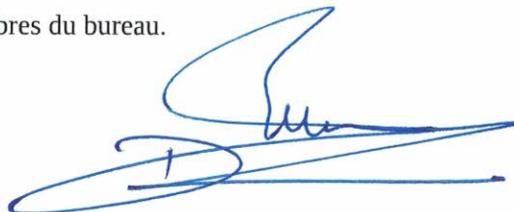
Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

- Le changement de trésorier est également mis au vote de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

M. Christian CHIRAC devient donc le nouveau trésorier de l'association, en remplacement de M. Robert JACQUIER.

Le bureau est ensuite reconduit à l'unanimité dans ses fonctions :

- M. **Denis LAVENANT**, Président de l'association,
- M. **Eric JANET**, Vice-président de l'association,
- M. **Christian CHIRAC**, trésorier,
- Mme **Isabelle JACQUIER**, secrétaire,
- M. **Christian BRUN**, M. **Christian CHIRAC**, M. **Robert JACQUIER**, M. **Christian SIONNET** et M. **Hubert TAVERNIER** membres du bureau.



Denis LAVENANT

Président